



## Ma mère a ma garde mais je voudrait plus vivre chez elle

-----  
Par Claraaa\_59640

Bonjour j'ai une question s'il vous plaît je vit chez ma mère car mes parents sont divorcés ma mère a ma garde et j'ai 13 ans mais avec ma mère ça ne va plus du tout on s'entend plus elle m'humilie me rabaisse à chaque fois à me traiter de pute , salope que je lui pourrit la vie et tout sa a chaque fois je pleure à cause d'elle mais du coup des fois je part de chez elle je vais chez quelqu'un de ma famille en entendant que ça va mieux et après elle négocie pour que je rentre et quand je rentre ces re pareil du coup j'aimerais ne plus vivre chez elle je m'entend mieux avec mon père mais aussi je n'aimerais pas vivre chez lui car avec la propreté ces pas sa vu que ma mère et maniaque j'ai l'habitude que t'es parfait ces pour sa mais j'ai une question est ce que possible du coup de partir de chez sa mère et vivre chez quelqu'un d'autre de chez sa famille à part chez son père ?

-----  
Par ESP

Bonjour

Pour vivre chez votre père, le JAF donnerait peut-être son accord, mais ailleurs, n'y croyez pas trop.

Je sais que le JAF peut entendre un mineur à partir de 11 ans, essayer de lui écrire pour lui exposer votre problème et demander une audition.